

FICHE DE DONNEES DE SECURITE conformément à la directive CEE/93/112
TERRACOTTEM® TURF



TERRACOTTEM®

Date de révision: 18/11/200
Date d'impression: 08/03/2010
Page 1 de 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET NOM DE L'ENTREPRISE

1.1. Nom du produit:	TerraCottem® Turf	
Usage du produit:	Amendement physique de sol	
1.2. Entreprise:	TerraCottem N.V.	Tel. (32)9/338.57.57
	Boelaekendreef 25 A	Fax (32)9/388.65.43
	9870 Zulte	e-mail info@terracottem.be
	Belgique	Web-site www.terracottem.com

2. COMPOSITION

Mélange à base de lave volcanique, de copolymères hydroabsorbants et d'engrais NPK avec oligo-éléments.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit répandu sur le sol rend celui-ci très glissant au contact avec l'eau ou l'humidité.
Conserver hors de portée des enfants.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Contact avec la peau:	Laver avec de l'eau et du savon.
4.2. Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau.
4.3. Inhalation:	Respirer de l'air frais.
4.4. Ingestion:	Consulter un médecin en cas d'indisposition.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCEDIE

5.1. Procédure pendant la lutte:	Aucune mesure particulière n'est nécessaire.
5.2. Dangers spécifiques en cas d'incendie:	Libération de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote.
5.3. Equipements spéciaux de protection:	Aucune mesure particulière n'est nécessaire.
5.4. Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée, mousse carbonique, dioxyde de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles:	Rend la surface très glissante au contact avec l'eau ou l'humidité.
6.2. Procédure de nettoyage:	Ramasser ou passer l'aspirateur pour récupérer ou éliminer.
6.3. Procédure d'élimination:	Jamais déverser dans un lavabo, évier ou égout. Au contact avec l'eau, il y a possibilité d'obstruction.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour la manipulation:	Prévoir une protection respiratoire en cas de dégagement de poussière. Assurer une ventilation suffisante sur le lieu de travail.
7.2. Exigences concernant le stockage:	A stocker dans un endroit sec et éviter le contact avec l'eau ou l'humidité. Eviter le contact direct avec le soleil.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION ET LA PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Composants avec limites d'exposition professionnelle:	Valeur limite pour poussière au poste de travail = 10 mg/m ³ Base : TRGS 900
8.2. Protection individuelle:	Prévoir une protection respiratoire au cas où la valeur limite est dépassée.
Protection des mains:	Non applicable.
Protections des yeux:	Prévoir des lunettes protectrices.
Mesures d'hygiène:	Prendre les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques et observer les règles d'hygiène.



Date de révision: 18/11/200
Date d'impression: 08/03/2010
Page 2 de 2

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Forme:	Mélange de granules et poudres.
9.2. Couleur:	Mélange blanc, brun, bleu, beige et gris.
9.3. Odeur	Inodore.
9.4. Densité:	+/- 700 kg/m ³
9.5. Température d'amollissement:	Non applicable.
9.6. Début d'ébullition:	Non applicable.
9.7. Point éclair:	Non applicable.
9.8. Température d'ignition:	> 121 °C
9.9. Limite d'explosivité supérieure:	Non applicable.
9.10. Pression de vapeur à 20°C:	< 20 hPa
9.11. Solubilité dans l'eau à 20°C:	Essentiellement insoluble.
9.12. Viscosité dynamique à 20°C:	Non applicable.
9.13. pH à 1,0 g/L:	~ 7

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Stabilité:	Stable dans les conditions habituelles.
10.2. Incompatibilité:	Aucun matériau à éviter.
10.3. Décomposition thermique:	> 200°C
10.4. Polymérisation accidentelle:	Aucun risque.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Toxicité orale aiguë:	LD 50 rat - Dose > 5000 mg/kg - Méthode OECD n° 401 - Test de limite.
11.2. Toxicité dermique aiguë:	LD 50 rat - Dose > 2000 mg/kg - Méthode OECD n° 402 - Test de limite.
11.3. Irritation de la peau:	Lapin - Méthode OECD n° 404 - Non irritant.
11.4. Irritation des yeux:	Lapin - Méthode OECD n° 405 - Non irritant.
11.5. Sensibilisation:	Cobaye - Méthode OECD n° 406 - Non sensibilisant.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité pour les ciliates:	Tetrahymena pyriformis - EC50 > 6000 mg/l - Durée d'exposition 24 h
12.2. Toxicité bactérienne:	Ps. Putida - EC50 > 8000 mg/l - Durée d'exposition 24 h - Méthode DEV L8
12.3. Toxicité pour les poissons:	Leuciscus idus. LC50 ~ 3600 mg/l - Durée d'exposition 96 h - Méthode OECD n° 203
12.4. Toxicité pour les poissons:	Brachydanio rerio. LC50 ~ 5000 mg/l - Durée d'exposition 96 h - Méthode OECD n° 203

13. ELIMINATION

Eliminer conformément aux réglementations locales en vigueur.

14. TRANSPORT

Transport par route:	ADR / RID - Marchandise non dangereuse.
Transport maritime:	IMDG - Marchandise non dangereuse.
Transport aérien:	ICAO / IATA - Marchandise non dangereuse.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage selon la Directive-CE:	Non sujet à l'étiquetage obligatoire.
Réglementation nationale :	
WGK (Classification dangers eau):	WGK 1 (considéré comme mettant faiblement en danger la qualité de l'eau)
TA Luft (Allemagne):	Non applicable.
Autres réglementations:	Immatriculé à la TSCA.

16. AUTRES INFORMATIONS

Monomères résiduels:	Acrylamide < 15 PPM - Acide acrylique < 250 PPM
----------------------	---

SVP lire les étiquettes avant l'usage du produit.